

PARIS, 29 JUILLET 1994

Réunion des Conseillers culturels et des Conseillers scientifiques - Communiqué de presse

Ministère des Affaires étrangères - relations culturelles extérieures

Pour la première fois se tient à Paris, ces 28 et 29 juillet 1994 à La Villette, une réunion mondiale des Conseillers culturels et des Conseillers scientifiques français. Cette rencontre est l'occasion de dresser un premier bilan de la réforme de la DGRCSST et du réseau culturel à l'étranger, partie intégrante de la réforme d'ensemble du ministère des Affaires étrangères.

A cette occasion, M. Alain Juppé s'est adressé aux Conseillers culturels et a présenté les principaux objectifs à moyen terme de notre action. Quatre axes principaux, qui forment un tout cohérent et indissociable, ont été annoncés :

- promouvoir la langue française ;
- organiser la coopération universitaire ;
- améliorer l'offre de coopération dans les domaines d'excellence de la France ;
- renforcer notre présence audiovisuelle à travers le monde.

Pour atteindre ces objectifs, le Ministre a souligné la nécessité de rénover notre présence à l'étranger avec, notamment, la création de "centres de ressources sur la France", et de développer de nouveaux partenariats avec, en particulier, les collectivités locales et les ONG en France, ainsi que l'Union européenne sur le plan multilatéral.

LIBREVILLE, 30 JUILLET 1994

Visite au Gabon - Discours du Premier ministre, M. Edouard Balladur devant la communauté française du Gabon

Chers Compatriotes,

France - Gabon

C'est un plaisir de me trouver aujourd'hui parmi, les représentants de la communauté française du Gabon. Avec près de 10 000 personnes, vous représentez, et de loin, la plus nombreuse des communautés étrangères du pays, marquant ainsi la pérennité et l'étroitesse des liens qui unissent la France et le Gabon.

Que vous soyez résidents de longue date et ayez fait, en quelque sorte, du Gabon votre seconde patrie, ou que vous soyez ici en qualité d'expatriés du secteur public ou privé, vous maintenez dans un pays ami la présence de la France et contribuez, dans le même temps, aux côtés de vos collègues gabonais au développement de l'économie dans ses grands secteurs, pétrolier, minier, forestier. L'économie du Gabon se porte plutôt bien puisque ce pays dispose du niveau de

vie le plus élevé de la zone franc et jouit de la stabilité politique. Cette réussite est donc un peu la vôtre et cela mérite d'être rappelé.

Je tiens à vous rendre hommage pour l'action que vous menez ici. Vous le faites dans l'intérêt de la France et dans celui du Gabon et c'est grâce à vous que la France est aussi présente et visible dans cette partie du monde.

Dévaluation du franc CFA - problèmes pour les ressortissants français - frais d'écologie - bourses scolaires - cotisations sociales - indemnités chômage

En rappelant les résultats si positifs de votre activité dans ce pays, je n'oublie pas les difficultés que vous rencontrez. La dévaluation du franc CFA du 17 janvier dernier, décision difficile mais indispensable, a eu pour certains d'entre vous des effets dont je ne méconnais pas la gravité et que le gouvernement s'est efforcé de prendre en compte. Nous ne pouvions échapper à cette opération vérité. Mais au moins savons-nous que la discipline choisie aujourd'hui est la garantie d'une nouvelle croissance et d'un nouvel espoir demain pour toutes vos activités.

Je sais qu'au premier rang de vos préoccupations vient la question de la scolarisation de vos enfants. La France a la chance de disposer à travers le monde d'un réseau scolaire dense et d'un niveau comparable à celui des établissements de France. Cela facilite souvent votre expatriation. Le gouvernement y attache donc une grande importance. Pour l'année scolaire qui vient de s'écouler, il a été décidé de ne pas toucher aux écologies ; cette décision n'a pu être prise qu'au prix d'un effort exceptionnel en faveur des 40 établissements de la zone franc. Il faut bien être conscient que cet effort ne pourra être poursuivi au même niveau pour les années à venir, mais il faudra veiller à ce que la progression inévitable des écologies soit contenue à un niveau raisonnable et étalé dans le temps. Cet effort demandé aux parents a une contrepartie : l'amélioration des modes de calculs des bourses scolaires permettra aux familles à revenus modestes de pouvoir faire face à leurs charges. C'est à mes yeux une priorité qu'aucun enfant français ne soit, pour des raisons financières, exclu du système scolaire.

La dévaluation du franc CFA a également placé nombre d'entre vous devant d'autres difficultés. Je pense notamment aux charges accrues des cotisations sociales et à l'indemnisation du chômage.

Le directeur de la Caisse des Français de l'étranger est venu vous faire part, dès l'annonce de la dévaluation, de sa décision de réduire de moitié pour l'année 1994 les cotisations d'assurance maladie des adhérents à revenus faibles résidant dans les Etats de la zone.

Le gouvernement, conscient du fait que c'est dans le pays où ils ont perdu leur emploi que nos compatriotes sont le mieux placés pour occuper les nouveaux postes de travail qui seraient offerts, a obtenu des partenaires sociaux que les adhérents volontaires au régime français d'assurance chômage, licenciés entre le 12 janvier et le 30 janvier en raison de la dévaluation, bénéficient dans leur pays de résidence pendant quatre

mois, des indemnités de chômage auxquelles ils ont droit.

Il est bien vite apparu que cette période transitoire était trop courte. C'est pourquoi je suis en mesure de vous indiquer aujourd'hui qu'une prorogation de l'accord jusqu'au 31 décembre 1994 a été demandée aux partenaires sociaux. Les consulats vous communiqueront toutes informations nouvelles en la matière.

Certains d'entre vous ont également rencontré des difficultés pour rembourser des prêts contractés en francs français, en particulier pour financer l'acquisition de biens immobiliers en France. Désormais, grâce à une interprétation large des dispositions de la loi sur le surendettement des particuliers, les commissions locales d'examen des situations de surendettement peuvent envisager des rééchelonnements des dettes en accord avec les établissements créanciers.

Ces mesures n'ont pas permis de régler toutes les situations difficiles, en particulier celles des retraités. Le gouvernement est conscient des difficultés de nombreux expatriés rencontrés aujourd'hui. Le ministre de la Coopération vous a déjà indiqué qu'il avait décidé de mettre en place une aide forfaitaire pour les retraités français, qu'ils vivent en France ou aient choisi de rester dans le pays où ils avaient cotisé. Cette allocation exceptionnelle sera versée avant le 31 décembre 1994.

Dévaluation du franc CFA - premier bilan

Je sais que ces différentes mesures ne parviendront pas à répondre totalement à l'attente de tous nos compatriotes expatriés dans la zone franc. Une dévaluation est toujours une décision difficile et qui demande courage et détermination à ceux qui la prennent. S'agissant du franc CFA, elle a cherché à renverser une tendance qui depuis de nombreuses années voyait des économies de cette zone régresser. Aujourd'hui, neuf mois après cette décision, les premiers signes du succès commencent à apparaître dans tous les pays qui ont mené les politiques rigoureuses qui étaient nécessaires :

- l'engagement de la France en faveur de l'Afrique et de la zone franc en particulier a été réaffirmé de façon exemplaire ;

- les conditions de la compétitivité des économies de la zone franc se sont améliorées comme en témoigne l'augmentation de nombreuses productions en particulier agricoles qui trouvent désormais des marchés ;

- les pays de la zone franc ont renoué les contacts qu'ils avaient perdus depuis de nombreuses années avec la communauté financière internationale et obtenu de sa part des concours importants ;

- les pays de la zone franc peuvent désormais envisager de nouveau des projets de développement alors que leurs énergies s'étaient appliquées ces dernières années à la seule recherche de financement pour les dépenses de fonctionnement qui ne préparaient pas l'avenir.

Ces signes sont aujourd'hui les meilleures raisons de croire dans la croissance à venir de l'Afrique et des pays de la zone franc. Hier, ils s'enfonçaient dans la crise et la récession. Aujourd'hui, chacun parle de nouveau de

l'avenir et des espérances qu'il porte avec lui. Passées les difficultés actuelles, ce sont de nouvelles perspectives qui vont s'ouvrir demain aux investissements de vos entreprises, de nouveaux marchés à vos produits. Je suis convaincu que les avantages réciproques que la France et l'Afrique tireront de cette nouvelle croissance l'emporteront rapidement sur les problèmes que certains rencontrent aujourd'hui. Vous avez fait preuve dans cette période difficile de compréhension et de persévérance. Vous avez ainsi démontré la force et la permanence de votre engagement aux côtés du Gabon. D'une certaine façon, c'est la France qui par votre intermédiaire a réaffirmé son engagement aux côtés de l'Afrique et je vous en sais gré. Le voyage que j'accomplis ici démontre à nos amis africains et à nos concitoyens qui ont choisi de vivre et de travailler en Afrique que la France reste à leurs côtés.

Avant de conclure, je tiens une nouvelle fois à vous remercier pour le rôle que vous jouez ici. Vous représentez la France dans son dynamisme et ses talents. Notre pays a besoin de vous. Je sais que je peux compter sur vous. Soyez assurés que de son côté mon gouvernement continuera de vous apporter son attention et son aide.

Vive le Gabon !

Vive la France !

GENÈVE, 30 JUILLET 1994

Ex-Yougoslavie - Déclarations du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à la presse française

Ex-Yougoslavie - Bosnie - réunion du groupe de contact

Q - Monsieur le ministre, quelles ont été les mesures décidées ce matin par le groupe de contact après le refus des Serbes de Bosnie de se rallier au plan de paix ?

R - Je voudrais d'abord souligner que le groupe de contact a su garder aujourd'hui sa cohésion, contrairement à certaines inquiétudes qui s'étaient manifestées ici ou là, et en soi c'est déjà un résultat très positif.

Ensuite, nous avons pris une attitude de grande fermeté qui consiste à mettre en œuvre les différentes mesures envisagées le 5 juillet.

Première série de mesures, le renforcement des sanctions à l'encontre des Serbes de Bosnie et des Serbes de Belgrade. Un projet de résolution sera déposé dès la semaine prochaine au Conseil de sécurité pour prendre des dispositions nouvelles concernant en particulier les avoirs financiers.

Deuxième série de mesures, le strict respect des zones de sécurité et des zones d'exclusion. Ce qui s'est passé à Sarajevo au cours des derniers jours, de ce point de vue là est inacceptable. Il faut donc que la FORPRONU, en liaison avec l'OTAN fasse respecter les dispositions qui ont déjà été prises et utilise, le cas échéant, les moyens militaires pour que les bombarde-